

Demande de baptême
fin de formation des DPIP 10
Cérémonie du 28 septembre 2018

Le 09 octobre 2017, nous franchissions les portes de l'ÉNAP. Nous venions de tous horizons mais déjà, le nombre exceptionnellement restreint de notre promotion et les raisons convergentes qui nous ont incitées à intégrer le corps des DPIP, nous ont permis de construire une promotion aussi diverse que solidaire. Tout au long de cette formation, riche d'une émulsion intellectuelle constante, nous avons confronté avec bienveillance nos envies mais également nos craintes, quant au futur métier que nous aurons la chance d'exercer d'ici quelques jours.

En effet, la responsabilité est grande. 10ème promotion des DPIP, nous fûmes ainsi gâtés pour l'anniversaire de la création de nos fonctions : l'annonce d'une importante réforme pénale faite pour la première fois par Monsieur le Président de la République au sein de l'École, ainsi que le déploiement national du premier Référentiel des Pratiques Opérationnelles aux fins d'harmonisation des pratiques des SPIP. Face à de tels défis, et comme le dirait Jean De La Fontaine dans sa célèbre fable « le chêne et le roseau », les futurs directeurs que nous sommes peuvent plier mais ne rompent pas. Nous mesurons bien au contraire l'enjeu et l'importance que représentent ces défis pour la reconnaissance et la valorisation de l'expertise professionnelle de nos services. C'est ainsi qu'individuellement dans nos fonctions ou collectivement lors de grands rassemblements, mais au moins unanimement, nous porterons avec envie et conviction ces différents projets.

Bientôt, nous serons en poste. Et si certains d'entre nous se réveilleront au cœur du centre de la France (ce qui constitue déjà pour ces quelques chanceux l'extrême sud de notre liste de postes), la majorité d'entre nous prendra le pas d'un rythme parisien ou s'acclimatera d'un climat nordique. Or, malgré les différentes voies que nous emprunteront, nous continuerons de nous exprimer d'une même voix quant aux valeurs que nous souhaitons porter au quotidien dans nos fonctions. Ces dernières ont traversé notre année de formation et c'est maintenant à nous de les faire vivre dans nos services. En effet, nous avons choisi par conviction un métier de convictions, et c'est pourquoi nous souhaitons aujourd'hui, à travers les différentes valeurs que nous avons sélectionnées, vous présenter les cadres que nous voudront être demain.

La tolérance :

Externes ou internes, jeunes ou moins jeunes, pénito-pénitentiaires ou non, voilà ce qui définit notre promotion : la diversité. Grâce à la tolérance, nous avons fait de nos différences une véritable force. Cette même tolérance nous l'avons mise en œuvre lors de nos collaborations avec nos futurs collègues directeurs des services pénitentiaires, dont nous partageons nécessairement les missions de sécurité comme de réinsertion. C'est de ces expériences dont nous souhaitons nous souvenir, afin de ne jamais oublier que même lorsqu'au sein de nos services nos avis divergeront, nous pourrons toujours avec tolérance apprendre les uns des autres. Cette valeur, tout au long de nos carrières, transcendera aussi bien la gestion de nos services qu'elle sous-tend la prise en charge d'une population pénale caractérisée par sa diversité.

La bienveillance :

Bien que vivre dans une ville de moins de 35 000 habitants, et dont la spécialité se résume à un fruit comme le pruneau, n'ait pas toujours été évident, nous avons pu compter sur le soutien bienveillant des personnels de l'ÉNAP. En effet, Corinne, c'est tout particulièrement à vous que nous pensons lorsque nous évoquons le terme de bienveillance. A l'heure du café, votre sourire était là pour nous promettre une excellente journée. Par votre écoute et vos encouragements, vous nous avez accompagnés tout au long de cette année de formation. Ainsi nous souhaitons modestement vous

dire : Merci. Grâce à vous, nous emporterons avec nous, le souvenir de votre exemple et de toutes les valeurs que vous véhiculez avec tant de simplicité.

La créativité et l'audace ou l'audace d'être créatif :

Si être directeur signifie notamment encadrer, la manière dont nous donneront du cadre n'aura pas nécessairement à être aussi rigide que ses contours. En effet, au cours de cette formation, nous avons été invités par l'ÉNAP à faire preuve de créativité et d'audace. Nous nous souviendrons ainsi du séminaire sur l'éthique et la déontologie, de celui sur les valeurs en management et enfin du séminaire sur les règles européennes de la probation, partagé avec les élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation. Forts de ces expériences, nous repartons aussi inspirés qu'aspirants à insuffler, avec envie et énergie, toute cette créativité et cette audace au cours de nos futures fonctions, aussi bien dans notre management que dans la politique pénitentiaire que nous porterons.

La persévérance :

Nous avons fait le choix d'un métier au service des autres, empreint d'humanité et de responsabilité. Au travers du suivi de l'exécution des peines, nous œuvrons pour la prévention de la récidive en offrant aux personnes suivies les chances de se réinsérer. Un tel objectif n'est pas chose aisée. Cependant, nous nous souhaitons tout au long de nos carrières la même persévérance qui nous a conduit à embrasser ces fonctions. En dépit de la fatigue de certains de nos collègues face au manque de moyens ou bien encore d'une certaine ignorance de nos missions auprès du grand public, nous devons persévérer dans nos ambitions, pour les personnes suivies, pour nos agents et pour nous-mêmes. Et c'est par ce travail acharné que nous pourrons également participer activement à l'essor et à la reconnaissance des SPIP, en tant que maillon essentiel de la chaîne pénale.

Le courage :

Par la présentation de cette dernière valeur, nous souhaitons rendre un hommage tout particulier à l'un de nos anciens collègues mais toujours camarade : Teddy. Aujourd'hui, tu ne te tiens pas avec nous mais à côté de nous car tu as fait le choix personnel de quitter notre administration pour de nouveaux horizons professionnels. Si nous souhaitons te dédier ces quelques propos, c'est tout simplement car, par ton geste fort, tu nous as démontré que le courage ce n'est pas toujours celui de rester mais parfois celui de partir. Nous garderons en mémoire ton courage, indispensable dans nos fonctions de directeurs, afin d'assumer nos choix mais aussi de reconnaître nos erreurs. Toutes ensemble, Teddy, nous te souhaitons le meilleur tant dans ta vie professionnelle que personnelle.

Au travers de la présentation de ces valeurs, c'est notamment de notre engagement dont nous voulions vous faire part aujourd'hui. Passer ce concours n'a pas été un choix anodin, mais bien au contraire une orientation mûrement réfléchie dans un corps de métier riche et varié mais dont la construction et le développement exigent d'être soutenus. Nous nous souhaitons en effet tout au long de nos carrières la même intensité d'engagement, que celle qui nous a conduit au départ à embrasser ces fonctions.

C'est de ce même type d'engagement et de force de convictions dont a su faire preuve la photographe Leila Alaoui. Née le 10 juillet 1982 à Paris, d'origine franco-marocaine, le goût de la découverte l'ont conduit jusqu'à New-York afin d'étudier avec passion la photographie. Installée au Maroc à partir de 2008, elle a continué de partager au monde sa richesse et sa diversité au travers de ses nombreuses œuvres. Leila Alaoui a su utiliser avec une grande maîtrise tant la photographie que

l'art vidéo. Sa quête de transparence et de partage lui a permis d'explorer des questions sociétales majeures, telles que la construction de l'identité, les diversités culturelles ou bien encore la migration dans l'espace méditerranéen. Elle y a apporté un regard humble et sincère et surtout sans artifice.

Leila Alaoui nous a quitté prématurément le 18 janvier 2016, à la suite des attentats terroristes de Ouagadougou, alors qu'elle travaillait pour l'association Amnesty International afin de réaliser un reportage sur les droits des femmes. Elle laisse derrière elle et pour l'avenir, l'étendue de son engagement et de son travail, tourné vers les gens et leurs réalités. Si notre promotion a choisi de pouvoir porter son nom, c'est parce qu'à elle seule, elle incarne l'ensemble des valeurs que nous avons précitées.

Demain et dans l'avenir professionnel et personnel qui nous attend, nous voulons ainsi prendre exemple sur sa tolérance, sa bienveillance, sa créativité, son audace, sa persévérance,, son courage et son engagement sans faille. Elle a fait l'objet d'un parcours exemplaire et nous serions particulièrement honorés de pouvoir laisser au sein des SPIP, et plus largement au sein de l'Administration Pénitentiaire, la même empreinte que celle qu'elle a laissé au monde de l'art, de la photographie et des droits de l'homme.

C'est pourquoi, aujourd'hui nous sollicitons votre approbation, Madame la Directrice de l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire, de pouvoir baptiser la 10ème promotion des Directeurs Pénitentiaires d'Insertion et de Probation du nom de Leila Alaoui.